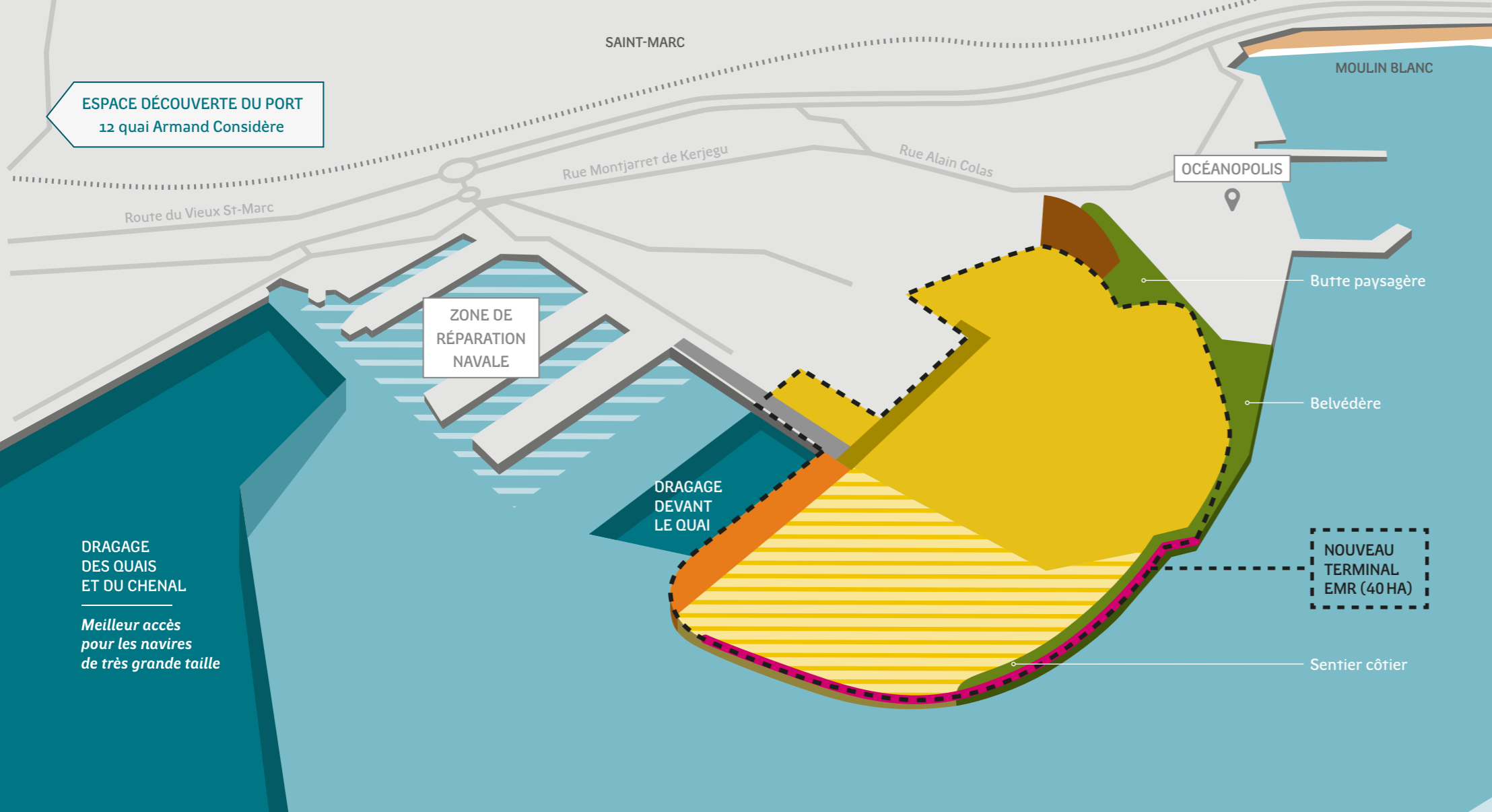


LE PORT DE BREST ÉVOLUE

Nouveau port,
nouvelle énergie

LE CHANTIER DU PORT





ESPACE DÉCOUVERTE DU PORT
12 quai Armand Considère

ZONE DE RÉPARATION NAVALE

DRAGAGE DEVANT LE QUAI

DRAGAGE DES QUAIS ET DU CHENAL
Meilleur accès pour les navires de très grande taille

OCÉANOPOLIS

Butte paysagère

Belvédère

NOUVEAU TERMINAL EMR (40 HA)

Sentier côtier

LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT

Au carrefour des espaces maritimes Manche et Atlantique, d'accès libre à la mer, le port de Brest s'inscrit au cœur des réseaux européens de transport.

Port de commerce et site de réparation navale de premier plan au niveau régional et national, il constitue un atout majeur de l'économie bretonne.

Dans un contexte concurrentiel fort, la Région Bretagne, propriétaire du port depuis 2007, a engagé avec ses partenaires un ambitieux projet de développement, afin d'en accroître la compétitivité.

Programmé sur plusieurs années (2017-2024), ce vaste chantier de 220 millions d'euros, mené à terre et en mer, permettra de :

- développer les activités industrielles actuelles, en facilitant l'accès des navires de très grande taille aux quais
- favoriser l'implantation de nouvelles filières porteuses pour l'avenir économique du territoire, notamment celles liées aux énergies marines renouvelables, avec l'aménagement d'un nouveau terminal industrialio-portuaire.

Aménagement du polder existant

- Consolidation des terrains
- Aménagements paysagers pour que le port de Brest reste un lieu de promenade
- Parking (1000 places)
- Voirie résistante aux charges très lourdes

Extension en mer

- Création d'une digue d'enclôture de 890 mètres
- Dragage des quais et du chenal
- Construction d'un quai EMR de 380 m de long, résistant aux colis lourds.
- Stabilisation du nouveau polder de 14 Ha : consolidation des sédiments de dragage dans le casier formé par le quai et la digue.

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

Expression d'une politique portuaire ambitieuse, le projet de développement du port de Brest est également l'illustration de l'engagement volontariste de la Région Bretagne dans la **transition écologique**. Avec des vents réguliers et des courants puissants, les énergies marines (éoliennes

en mer, hydroliennes) trouvent en Manche et en Atlantique les conditions favorables à leur exploitation. Au carrefour de ces deux espaces maritimes, le port de Brest entend devenir un site majeur pour **l'industrie des énergies marines**.

UN CHANTIER QUI PRÉSERVE L'ENVIRONNEMENT

La Région Bretagne s'est engagée en tant que maître d'ouvrage à limiter les impacts des différents travaux sur le milieu naturel tout au long du projet : Les techniques de construction ont été choisies à partir de critères écologiques, des mesures d'accom-

pagnement et de compensation ont été mises en œuvre. Enfin, un suivi rigoureux et continu de la qualité de l'eau dans la rade de Brest est mis en place, avec notamment des bouées connectées qui alertent les équipes dès qu'une anomalie est détectée.

DE NOUVEAUX ESPACES DE PROMENADE POUR LE PUBLIC

Cette partie du port est un lieu de promenade très prisé par le public. Aussi de nouveaux aménagements paysagers vont voir le jour, véritables liens entre la zone

urbaine et le port. Une butte paysagère, un belvédère et un sentier côtier proposeront bientôt de magnifiques points de vue sur le port et sur la rade.

*Pour connaître l'histoire du port de Brest et son projet
de développement, tout savoir sur son actualité
et celles des énergies marines renouvelables,*

VISITEZ L'ESPACE DÉCOUVERTE !

Angle quai Armand Considère / rue de Bassam, port de commerce à Brest

Entrée libre et gratuite

Samedi et dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Vacances scolaires : horaires sur le site

Groupes et scolaires sur réservation

 portbrest.bretagne.bzh /  portbrest.communication@bretagne.bzh

UNION EUROPÉENNE
UNANIEZH EUROPA



L'Europe s'engage / Avec le Fonds européen
en Bretagne de développement régional



CONSEIL RÉGIONAL DE BRETAGNE
KUZUL-RANNVRO BREIZH
CONSAIL REJIONA DE BERTEGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35 711 Rennes cedex 7

Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne

www.bretagne.bzh